



Bénéficiaires

La BDEX est à destination de tous les étudiants de Licence et de Master inscrits à l'UG souhaitant effectuer une mobilité d'études ou de stage.

Modalités d'attribution

La BDEX s'adresse à des étudiants présentant un parcours académique d'excellence et la sélection se fera sur la base du mérite.

Constitution du dossier

Les candidats doivent contacter le Bureau des Relations Internationales (international@univ-guyane.fr) afin d'obtenir la fiche de candidature à remplir et la liste des documents à fournir.

Critères de sélection des dossiers

- Mérite académique (40%)
- Cohérence du projet d'études ou de stage sur la base d'une lettre de motivation (20%)
- Compétence linguistique - niveau B1 minimum dans la langue du pays d'accueil, des cours ou du lieu de stage (20%)
- Entretien de motivation (20%)

Comité de sélection

- Référent international de la composante du candidat
- Responsable du Bureau des Relations Internationales
- Vice-Président en charge des Relations Internationales
- Président de l'UG
- Vice-Présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire
- Présidente du Conseil Académique

Zones de mobilité éligibles

La BDEX est attribuée uniquement pour les mobilités d'études ou de stage se déroulant **hors Europe**. Soit au sein des universités partenaires de l'UG (mobilité d'études), soit au sein de structures signataires d'une convention de stage avec le candidat et l'UG (mobilité de stage).

Budget

La BDEX finance une indemnité de séjour à hauteur de **700€** par mois et couvre les frais de transport jusqu'à la destination (à hauteur maximale de **1 500€**).

Les bourses seront versées de la façon suivante : 80% de l'indemnité totale de séjour + les frais de transport.